

A l'Aube de l'an nouveau, il est de coutume de se souhaiter la bonne année et de délivrer des messages d'espérance.

Pour 2005, le moins que l'on puisse dire, c'est que les choses n'ont pas commencé sous les meilleurs auspices.

En effet, nous sommes tous concernés et mobilisés par le terrible drame qui frappe l'Asie du Sud-Est depuis le 26 décembre dernier. Cette catastrophe nous rappelle que nous devons rester humbles devant la force des éléments naturels. La mobilisation sans précédent, à l'échelle de la planète, nous donne une autre vision de la mondialisation, plus généreuse et plus solidaire.

Ces événements doivent nous rappeler à plus de modestie mais aussi à relativiser les problèmes que nous rencontrons au quotidien dans la gestion des missions qui nous sont confiées.

80 % de nos engagements réalisés

Ces jours derniers, vous avez reçu à votre domicile le rapport d'activité 2001/2004 de la ville qui récapitule quatre années d'actions et de réalisations. L'équipe que je conduis a le plaisir de vous annoncer que nous avons réalisé 80 % de nos engagements pour améliorer votre cadre de vie dans des domaines aussi divers que la



Pascal LANDREAT
Maire
Vice-président de la CAT

culture, le fleurissement, le sport, l'action sociale, l'organisation de la garde des enfants....

Il faut préciser que nous avons mis en place ces actions en respectant trois principes draconiens que nous nous sommes imposés :

- Pas d'augmentation de la fiscalité communale
- Charge de la dette annuelle (remboursement d'emprunt) inférieure à 90 euros/an/hab
- Le troisième principe découle des deux premiers. Il induit que nous allons chercher le maximum de subventions. Alors même si cela nous ralentit dans la réalisation de certains projets, vous comprendrez aisément qu'il serait irresponsable de renoncer à ces financements qui peuvent représenter 80 % du coût d'une opération voir 100 % lorsque l'intérêt communautaire a été reconnu par la Communauté de l'Agglomération Troyenne (CAT).

Mais, il reste encore beaucoup à faire pour notre ville. Dès maintenant, nous allons devoir assurer la gestion des actions que nous avons initié. Puis, nous allons continuer à mettre en place des équipements structurants : espace d'animation sociale et culturelle, espace petite enfance, aménagement en zones d'habitat du CM 69...

Pour terminer, je vous souhaite en mon nom et au nom de l'ensemble de mes collègues du conseil municipal, tous nos meilleurs vœux de santé et de bonheur.

Que 2005 vous permette de réaliser les projets qui vous tiennent à cœur et vous apporte toutes satisfactions personnelles, familiales et professionnelles et surtout que cette année apporte un peu plus de paix pour chacun d'entre nous.

- p 2 Culture**
Apprendre la musique à tous
- p 3 Loisirs**
750 m² destinés à la gymnastique
- p 4 Loisirs**
Une plate forme de services
- p 5 Associations**
Traditional Jazz Band
- p 6 Economie**
Un nouveau pôle économique
- p 7 Fleurissement**
Une deuxième fleur
- p 8 Culture**
A lire
- p 9 Culture**
Chante avec l'agglo
Talents Pontois
- p 10 Illuminations**
La ville à l'heure des fêtes
- p 11 Histoire**
Il était une fois...
- p 12 Agenda**
Sorties de janvier à mars
- p 13 Dossier**
Le recensement 2005
- p 18 Actualité**
Eclairage public
Halte garderie
Déchetterie
Environnement
Pèle-Mêle
Repas et colis de fin d'année
Veillée champenoise
Photo de classe
Personnel communal
Accueil des enfants
Economie d'énergie
- p 26 Pratique**
- p 27 Conseil municipal**
Séance du 20 décembre 2004
- p 28 Etat civil**

Apprendre la musique à tous

Après deux années d'existence, l'Ecole Municipale de Musique "Maurice Faillenot" attire de plus en plus de jeunes, désireux de se former à la musique

Créée en 2002 sous l'impulsion de Rachel Muller, maire adjoint chargé de la culture et de la communication, l'Ecole Municipale "Maurice Faillenot" poursuit avec succès ses deux grands objectifs. D'une part, elle permet à un grand nombre de mélomanes de pratiquer un instrument de musique. D'autre part, elle contribue également à la prospérité de la vie musicale au sein de la commune, notamment par le biais de l'orchestre d'harmonie.

77 élèves pour cette année

Grâce au dynamisme et au professionnalisme du directeur Pascal Cunin, le nombre d'élèves

n'a cessé de croître pour augmenter de près de 50 % cette année scolaire avec 77 inscriptions. Un résultat qui va au delà des espérances. Grande nouveauté depuis la rentrée de septembre, Pascal Cunin a ouvert l'école aux enfants âgés de quatre et cinq ans. Ceux-ci intègrent alors le jardin musical, formation basée sur le travail rythmique et corporel ainsi que sur la formation de l'oreille par le chant et le travail d'écoute.

L'apprentissage de l'instrument débute réellement dès l'âge de sept ans et est également proposé depuis septembre 2004 aux adultes qui souhaitent se lancer dans l'aventure musicale. Les instruments sont nombreux : flûte, clarinette, saxophone, trompette, trombone, tuba, batterie, piano et guitare. Tous ces instruments sont enseignés par des musiciens professionnels, tous lauréats de conservatoires.

L'enseignement ne comporte pas uniquement des cours d'instruments, mais aussi des cours de Formation Musicale pour apprendre à lire les partitions, chanter et se produire sur scène. Une classe d'orchestre est également proposée pour apprendre à jouer avec d'autres

Quelques dates à retenir

- > **Vendredi 21 Janvier 2005** : Concert inaugural de la semaine " Chante l'Agglo " à 19 h 00 à la salle des fêtes, avec les enfants du 1^{er} cycle de formation musicale
- > **Courant mai** : "Carcasse", opéra pour enfants interprété par les élèves de l'école, salle des fêtes
- > **Mardi 26 mai** : concert des "Pyromanes" musique de jazz dans le cadre des journées départementales de l'association Trombone Troyes Aube, 20 h 45 salle des fêtes
- > **Mardi 28 juin** : concert de fin d'année de l'école de musique, salle des fêtes

musiciens afin de pouvoir intégrer par la suite, l'orchestre d'harmonie. Les cours sont dispensés tout au long de la semaine à l'école de musique située à côté de la Mairie.

Un enseignement dans les écoles

Cette année, après concertation avec les enseignants, l'école de musique intervient auprès de tous les enfants scolarisés à Pont-Sainte-Marie, de la grande section de maternelle au CM2. Ils bénéficient ainsi d'une animation musicale pendant le temps scolaire.

Pour tous renseignements, vous pouvez téléphoner au 03 25 46 00 47 ou venir rencontrer le directeur Pascal Cunin, le samedi matin de 9 h 30 à 10 h 30 à l'école de musique. Pour s'inscrire, il n'est pas trop tard car il y a encore des places en éveil musical (ouvert aux enfants des classes de CP) et une initiation - quel que soit votre âge, pour s'essayer à l'instrument - peut être mise en place en cours d'année pour les cuivres uniquement (trompette, trombone et tuba).



Petit musicien deviendra grand !



Les enfants de l'Etoile Gymnique de Pont-Sainte-Marie

Après six mois de construction, les travaux de la salle de gymnastique sont terminés

Depuis la rentrée de janvier 2005, cet ensemble de 750 m² permet aux collégiens de bénéficier d'un équipement adapté répondant aux normes de sécurité. Cette salle homologuée pour les entraînements, est attenante au COSEC par une communication par les bureaux des associations et des professeurs. On y trouve

des équipements permanents : un impressionnant mur d'escalade de 12 m de hauteur, une fosse évolutive spécifique à la réception d'agrès sans effet trampoline et tous les agrès nécessaires à la pratique de cette activité, des praticables et des tapis de réception.

Après avoir remis, par la même occasion le COSEC aux normes de sécurité et d'hygiène, cette salle se révèle le complément indispensable demandé depuis plus de 10 ans par les professeurs d'Education Sportive du collège.

Pour les associations

La toute jeune association "L'Etoile Gymnique" et sa cinquantaine de

gymnastes pourront également bénéficier de ce lieu unique dans l'agglomération. De même, suite à la réflexion concernant la mise en place d'un projet éducatif pour les jeunes, la structure pourrait s'ouvrir à d'autres associations.

1 030 000 euros de travaux

Pour un coût total de 1 030 000 euros, l'opération a été en partie subventionnée par le Conseil Général, la Communauté de l'Agglomération Troyenne, le Conseil Régional, le Fonds National de Développement du Sport et les Fonds Européens. Le solde restant à la charge de la commune est de 192 780 euros.

Une plate forme de services publics

La politique d'animation sociale mise en place par la municipalité depuis 2001 va être complétée par la création d'un espace spécifique

Après la mise en place d'éducateurs spécialisés, la reconduction du Contrat Temps Libres et le renouvellement annuel des actions du Centre Social Debussy, la municipalité a réfléchi sur l'opportunité de mettre en synergie des services complémentaires au sein d'un espace d'animation. C'est ainsi que le 13 mars 2003, le Conseil Municipal a voté la création d'un espace d'animation sociale qui regroupera notamment l'AVIM (L'Aide aux Victimes d'infractions pénales), SOS Femme Battue, le Centre d'Information sur le Droit des Femmes, le CODES (Comité Départemental d'Education pour la Santé de l'Aube), l'AMI (Association pour les Médiations

Interculturelles), l'AJD (Association Jeunesse et Détente) et l'AATM (Association pour les Aînés et les Travailleurs Migrants). Toutes ces associations interviennent déjà auprès d'un public issu de l'agglomération troyenne.

Le Conseil Municipal Enfant de Pont-Sainte-Marie pourra également y siéger dans le cadre de l'organisation de ses différentes commissions.

Le Centre de Loisirs installé rue Sarrail

Enfin, le Centre Social Debussy y proposera certaines activités comme l'aide aux devoirs, les ateliers adultes (anglais, poterie...) et le Centre de Loisirs. L'actuel CLSH sera transféré dans cette nouvelle structure de 672 m². Installé rue du Général Sarrail dans les anciens locaux Miko, l'espace d'animation sociale sera situé à proximité des écoles et de la restauration scolaire. Il sera adapté à l'accueil des enfants fréquentant le centre de loisirs. Actuellement, celui-ci attire pendant les vacances scolaires près d'une centaine d'enfant par jour dans des locaux devenus exigus.

Ce projet de grande envergure a été reconnu d'intérêt communautaire par la Communauté de l'Agglomération Troyenne (CAT).

Malgré l'attente de deux ans pour la réalisation de ce dossier, cela a permis un financement total de tous les partenaires et une opération exceptionnelle pour la ville de Pont-Sainte-Marie avec une prise en charge totale du coût de la réalisation par nos partenaires.

Plan de financement

Coût de la réalisation : 730 000 euros HT

Participation des partenaires

- > Etat : 100 371 euros HT
- > Région : 64 414 euros HT
- > CAT : 321 268 euros HT
- > FEDER : 243 947 euros HT
- > Ville de Pont-Sainte-Marie : pas de participation



Plan du futur espace d'animation sociale

Traditional Jazz Band

Un orchestre Nouvelle Orléans en Champagne Ardenne

Promouvoir le jazz Nouvelle Orléans, c'est le pari de ces amoureux de la musique de Sidney Bechet et de Louis Armstrong

C'est l'histoire d'une passion. Passion pour la musique tout d'abord mais surtout pour cette musique immortalisée par les plus grands musiciens de jazz de l'histoire, Louis Armstrong, Sidney Bechet, Claude Luter et leurs contemporains.

Créée en 1999, la formation est dirigée par James Heuillard, bien connu comme clarinettiste à l'orchestre d'Harmonie de Troyes, dont il fut Président pendant de nombreuses années et ancien maire-adjoint à la culture de Pont-Sainte-Marie. Composé de cinq musiciens, le Traditional Jazz Band pratique la plus ancienne forme de jazz, le style "New Orléans". "Sans vouloir révolutionner l'histoire du jazz, nous nous vouons sans complexe au culte du jazz traditionnel : le "new" et le public nous montre lors de chaque concert, de chaque animation, que le vieux style a encore de beaux jours devant lui" explique James Heuillard,

Près de 75 concerts depuis sa création

Le répertoire issu du Blues, du Ragtime et du Spiritual est vivant et accessible à tous les Publics. La trompette (Claude Belleguy), le trombone (Patrice Millet) et la clarinette (James Heuillard) interviennent pour la partie mélodique, le banjo (François Carquin) et le soubassophone (Raoul Dessi) pour la partie rythmique. Avec un répertoire de plus de cinquante titres, le Traditional Jazz Band joue



également des "tubes" très connus réclamés par le Public. La formation intervient dans les concerts, les festivals, les cérémonies, les fêtes familiales. Elle s'est produite notamment à Troyes pour le Festival Ville en musiques, à La Chapelle Saint Luc (Festiville), aux Noës (Fête d'Antan), à Romilly (Musiseine), à Sézanne (Festival de Jazz) ainsi que dans plusieurs Villes de la Marne, de l'Yonne, de la Côte d'Or et de la Meuse... En tout 75 concerts ou animations depuis sa création il y a cinq ans.

Pour faire plus ample connaissance et écouter des extraits musicaux visitez le site Internet de l'orchestre : <http://perso.wanadoo.fr/tjb/> ou contactez :

James Heuillard
6 Rue des Quatre Vents
10150 Pont-Sainte-Marie
03 25 76 14 90
james.heuillard@wanadoo.fr

Toutes les conditions étaient réunies pour que la Nouvelle Orléans devienne, à la fin du XIX^{ème} siècle, le berceau du Jazz. Il y avait de la musique partout : dans les lupanars et dans les familles, dans les orchestres de parades et à l'Opéra, dans les bals, dans les bars, sur les docks, chez le coiffeur et pendant les pique-niques.

Un puissant catalyseur allait tirer, de cette diversité, un art homogène destiné à conquérir les oreilles de l'Univers. Il est patent que cette source ne pouvait qu'être d'origine africaine et que le génie noir, unissant étroitement la musique à la danse en fut le principe actif.

C'est précisément cette musique, vieille finalement que d'une centaine d'années, que le Traditional Jazz Band s'applique à faire vivre, avec le répertoire et les moyens de l'époque, dans un souci d'authenticité et en respectant ce qui fait l'une des particularités du jazz : le swing et l'improvisation, individuelle et collective dans tous les morceaux.

Un nouveau pôle installé sur la commune

Riche de près de 150 services de proximité, la ville s'engage à tout mettre en oeuvre pour dynamiser son tissu économique. Ainsi, un nouveau pôle économique a vu récemment le jour avenue Roger Salengro

Le tissu local des commerçants, artisans et industriels se développe peu à peu sur la commune et reste le maillon vital et dynamique de Pont-Sainte-Marie. Chacun d'entre eux met tout en oeuvre afin d'accueillir au mieux les habitants de la commune et de l'agglomération.

La ville soutient le commerce de proximité en investissant dans des équipements urbains. Elle entretient régulièrement la voirie, les caniveaux et les trottoirs aux environs des commerces. Elle travaille également sur la mise en valeur des commerces grâce à sa politique de fleurissement et aux illuminations de Noël, de plus en plus nombreuses chaque année.



“Jane Fleurs”, “Il Ponte Vecchio”, “Vie et Véranda” et “BM Charmilles” se sont regroupés dans un nouveau pôle commercial

Cinq commerces et services très diversifiés

Ainsi de nouveaux commerces sont venus compléter les commerces et services déjà existants avenue Roger Salengro. Tout d'abord, la fleuriste “Jane Fleurs” s'est installée en décembre 2003 et offre un grand choix de fleurs, plantes et compositions. Ensuite, la pizzeria “Il Ponte Vecchio” a ouvert les portes de son restaurant en octobre dernier. Plus de 80 pizzas sont proposées aux gourmands, à

manger sur place, à emporter ou à livrer. Enfin, depuis le début de l'année, la société BM Charmilles dépositaire de la marque “Vie et Vérandas” vend et pose des fenêtres, portes, volets roulants, stores et vérandas. Cette société est complémentaire d' “Automatisme Champenois” installé rue Roger Salengro depuis juin 2000. Elle est spécialisée dans les fermetures automatiques, la maintenance et le dépannage. Quand aux ambulances Sainte Marie, elle assure depuis un certain nombre d'année le transport des personnes malades (hospitalisation, consultation, transport pour examen...).

Par la suite, nous devons, notamment en fonction du développement démographique de la commune prévu avec l'implantation de nouveaux lotissements rue des Mazées, Sirettes et sur le futur Camps du Moulinet, déterminer une stratégie d'implantation commerciale et artisanale afin de répondre à la demande de la population.

L'union entre la ville et les commerçants est indispensable pour redynamisation et promouvoir le commerce maripontain.



“Automatisme Champenois” et “Les Ambulance Sainte Marie”

Fleurissement

Une deuxième fleur pour la ville

Une deuxième fleur nationale est venue couronner les efforts entrepris par la ville en matière de fleurissement

L'environnement est un sujet primordial pour la municipalité. A cet effet, un Comité Consultatif Environnement et Cadre de Vie, présidé par Annie Hugerot, Conseillère municipale, a été créé le 12 février 2002 avec pour objectif l'amélioration du cadre de vie des Maripontains.

9 647 fleurs plantées en 2004

C'est la même année que le service "Espaces Verts" de la ville a vu son rôle s'accroître, et ce afin de répondre à une attente des Maripontains en matière de fleurissement. Depuis sa création, le service "Espaces Verts" a augmenté de manière adaptée le fleurissement de la commune, dans un effort constant, puisque de 6 964 fleurs plantées en 2002, la commune en a planté plus de 9 647 en 2004.



Le fleurissement en chiffres

2002 : 6 964 fleurs plantées
 2003 : 7 237 fleurs plantées (+ 4 %)
 2004 : 9 647 fleurs plantées (+ 33 %)
Arbustes en espaces verts : 420
 (dont 160 replantés après la sécheresse de 2003)

Moyens humains

2002 : 3 agents, 1 apprenti et 1 saisonnier sur 4 mois
 2003 : 3 agents, 1 apprenti et 1 saisonnier sur 4 mois
 2004 : 3 agents 1 apprenti, 1 saisonnier sur 4 mois et 1 agent titulaire en renfort sur 4 mois



Histoire de fleurs

Après avoir obtenu une 1^{ère} Fleur en 2003, la ville de Pont-Sainte-Marie s'est vu attribuer une 2^{ème} Fleur en 2004. La volonté affichée de l'équipe municipale d'améliorer le cadre de vie des habitants a conduit à concentrer les efforts de fleurissement sur des sites visibles par le plus grand nombre de personnes (habitants ou visiteurs). Cette année, les efforts ont portés sur la valorisation des entrées de ville avec l'installation d'une arche fleurie avec un panneau "Villes et Villages fleuris" sur la D 960 et à l'entrée de Lavau/Pont-Sainte-Marie, ainsi que la création d'un massif avec deux arches fleuries sur la N 77. En matière d'investissement, la commune a fait l'acquisition de systèmes d'arrosage semi-automatique. La propreté de la ville a également été un facteur déterminant dans l'attribution de cette 2^{ème} Fleur. Le concours des maisons et balcons fleuris, organisé depuis deux ans contribue également à l'embellissement de la ville.

La cérémonie officielle de remise de la 2^{ème} fleur aura lieu le 4 juin 2005 à la salle des fêtes.



A lire

Nouveautés littéraires

La Bibliothèque Municipale "La Tour aux livres" vous propose des ouvrages sélectionnés par les membres du club lecteur

"Accès direct à la plage"

Jean-Philippe Blondel

Editions Delphine Montalant

Roman

Récits de plusieurs personnes sur des scènes qui se passent à la plage. Et sur ces mêmes plages, les mêmes personnages quelques années plus tard. Très réaliste, amusant, chacun à un moment peut s'y retrouver (*Florence*).

Des plages diverses - où des personnages racontent leur vie présente - dans un style à eux. On ne découvre leurs liens qu'à la fin du livre. Passionnant (*Edmée*).

"Effroyables jardins"

Michel Quint

Editions Joëlle Losfeld

Roman

Que cachent les manières maladroites de ce clown ? Son fils s'interroge. La réponse : déroutante, terrible et inattendue. Style familier et simple. A lire d'une traite (*Edmée*).

Court roman ou longue nouvelle de Michel Quint. Devoir de mémoire de l'auteur envers son grand-père, ancien combattant à Verdun et son père, ancien résistant de 39-45. Recherche de la vérité au travers d'un procès mascarade et l'étude de personnages attachants et si différents qui se rejoignent dans leurs idéaux (*Janine*).

"Le lièvre de Vatanen"

Arto Paasilinna

Editions Denoël et d'ailleurs

Roman

Un homme quitte sa vie citadine pour aller vivre dans la forêt, seul, avec un lièvre qu'il a adopté. Dépaysant, cela se passe en Laponie Finlandaise. Un livre qui se lit vite. Quelques quiproquos amusants (*Florence*).

Cet ouvrage est d'une fraîcheur, d'une drôlerie et d'une cocasserie rares. Ce livre que l'on peut croire, lors de sa lecture, irréal, loufoque, magique, nous ramène les pieds sur terre par son épilogue. Ce fût un rare moment de bonheur que la lecture de ce roman (*Sylvie*).

C'est à la fois une fable, un conte philosophique, un roman d'aventure et surtout de mésaventures ou l'humour, le burlesque, les situations cocasses se côtoient, sans oublier l'émotion toujours présente. Difficile d'oublier la magistrale leçon que nous donne subtilement l'auteur "réfléchissez au monde moderne et à la société dans laquelle vous vivez et opposez-vous" (*Nicole*).

"La tache"

Philip Roth

Editions Gallimard

Roman

"La Tache" c'est ce que chacun traîne en soi, à un moment donné de sa vie et qu'il n'arrive pas à éliminer. Très intéressant (*Jocelyne*).

"L'empreinte de l'ange"

Nancy Houston

Editions Acte Sud

Roman

Une jeune allemande marquée par tous les drames de la guerre arrive en France, s'y marie (pour le nom français), découvre l'amour avec un Hongrois. Difficile à lire au début, déroutant jusqu'à ce qu'on commence à comprendre (*Jocelyne*).

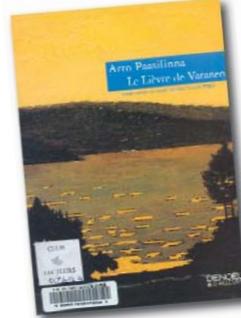
"Sous les vents de Neptune"

Fred Vargas

Editions V. Hamy

Roman

Roman policier haletant, époustouffant, aux rebondissements



incessants entre France et Québec. L'auteur conduit l'intrigue par son fil d'Ariane, dans les dédales de la réalité habilement mêlée à la mythologie et à la fiction, avec des personnages très étudiés, attachants et souvent à double face (*Janine*).

"Ministère de la pitié"

Jean-Daniel Dupuy

Editions de la Mauvaise Graine

Roman

Etrange, foisonnant, onirique. Le jeu avec les mots, avec le langage, les situations est jubilatoire. L'écrivain nous donne une furieuse envie d'écrire (*Marie-Christine*).

"Ensemble, c'est tout"

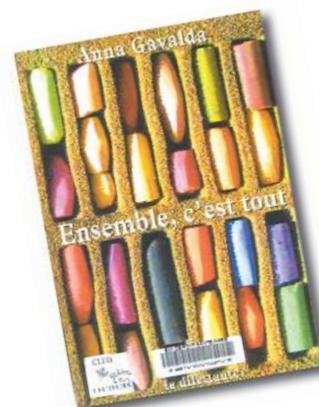
Anna Gavalda

Editions Le Dilettante

Roman

Quatre personnages, que rien ne destinait à se rencontrer, vont vivre ensemble. Héros brisés par la vie, ils ont connu toutes les souffrances, l'abandon, le rejet, l'exclusion. La fin est prévisible mais le flot de bons sentiments ne gêne pas car, grâce à l'humour de l'auteur, on n'est jamais dans le mélo... (*Nicole*).

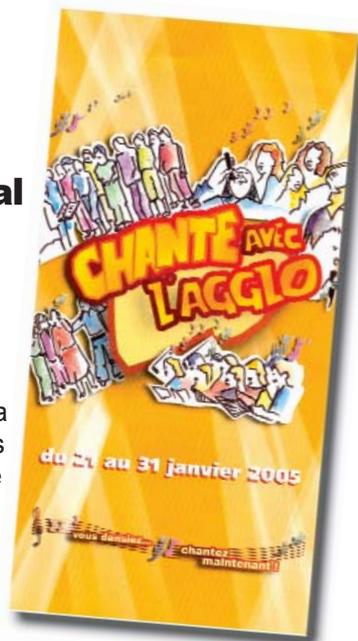
J'ai ri, j'ai pleuré, j'ai été dérangée, je me suis prise d'affection pour tous les personnages. En un mot j'ai adoré cette belle leçon de vie, d'amour, d'espoir (*Sylvie*).



Chante avec l'agglo

Vous dansiez, chantez maintenant !

Ça va chanter dans toute l'agglomération troyenne à partir du 21 janvier prochain. Le festival intercommunal présente sa deuxième édition



L'idée a germé il y a deux ans, dans les têtes des onze maires adjoints chargés de la culture de l'agglomération troyenne. Le projet d'une manifestation commune a alors éclos et début 2004, un festival "Danse avec l'agglo" a vu le jour.

Une première très réussie, qui a incité les maires adjoints à renouveler l'expérience. Le thème de cette année est sorti tout naturellement : après la danse, pourquoi pas le chant ! Pas moins de 25 associations et formations de chants participeront à cet événement. A noter que tous les spectacles sont gratuits. Des brochures avec de plus amples renseignements sont disponibles dans toutes les mairies de la Communauté de l'Agglomération Troyenne et à la Maison du Boulanger.

Rendez vous donc du 21 au 31 janvier, le chant sera à l'honneur dans toute l'agglomération troyenne !

Programme

- > **Vendredi 21 janvier à 19 heures** : Lancement avec les chants champenois de Jeune Champagne et l'Ecole Municipale de Musique de Pont-Sainte-Marie - *Salle des fêtes de Pont-Sainte-Marie*
- > **Samedi 22 janvier à 20 h 30** : Variété actuelle avec Coup d'Choeur, le Groupe vocal Christophe Allègre et les Voix Caillotines - *Maison pour Tous de Sainte-Savine*
- > **Dimanche 23 janvier à 19 heures** : Chants sacrés avec Cantilège et les Petits Chanteurs de Champagne - *Eglise de Saint-Parres-aux-Tertres*
- > **Lundi 24 janvier à 20 h 30** : Chants du monde avec le Groupe vocal de Champagne et l'Aubade à Coeur Joie - *Salle des fêtes de Rosières*
- > **Mardi 25 janvier à 20 h 30** : Opéras avec le Choeur Maurice Emmanuel - *Espace Gérard Philippe de Saint-André-Les-Vergers*
- > **Mercredi 26 janvier à 19 heures** : Choeurs d'ados avec les Choeurs d'ados de l'Ecole Nationale de Musique de Troyes - *Salle des fêtes de Bréviandes*
- > **Jeudi 27 janvier à 20 h 30** : De la Renaissance au XIX^{ème} avec le Groupe Vocal Marie de Champagne, le Groupe Vocal de Champagne et Ad Artem - *Centre Culturel de La Chapelle Saint Luc*
- > **Samedi 29 janvier à 20 h 30** : Chants sacrés avec le Groupe Vocal de Champagne, Cantilège, Sanctus et la Classe de chant de l'Ecole Nationale de Musique de Troyes - *Eglise des Noës près Troyes*
- > **Dimanche 30 janvier à 14 h 30** : Variétés avec Tous en Scène et les chanteurs du Pont Royal - *Salle socio-culturelle de la Rivière de Corps*
- > **Dimanche 30 janvier à 18 h 30** : Polyphonie avec l'Ensemble vocal et le Jeune Choeur de l'Ecole Nationale de Musique de Troyes - *Salle Fernand Doré à Troyes*
- > **Lundi 31 janvier à 20 h 30** : Nostalgie avec l'Ensemble Musical Chapelain, Mill'accords et Aurore - *Salle polyvalente de Saint-Julien-les-Villas*

Talents Pontois

Une pluie de talents locaux

Une trentaine d'artistes locaux exposeront pour la troisième année consécutive

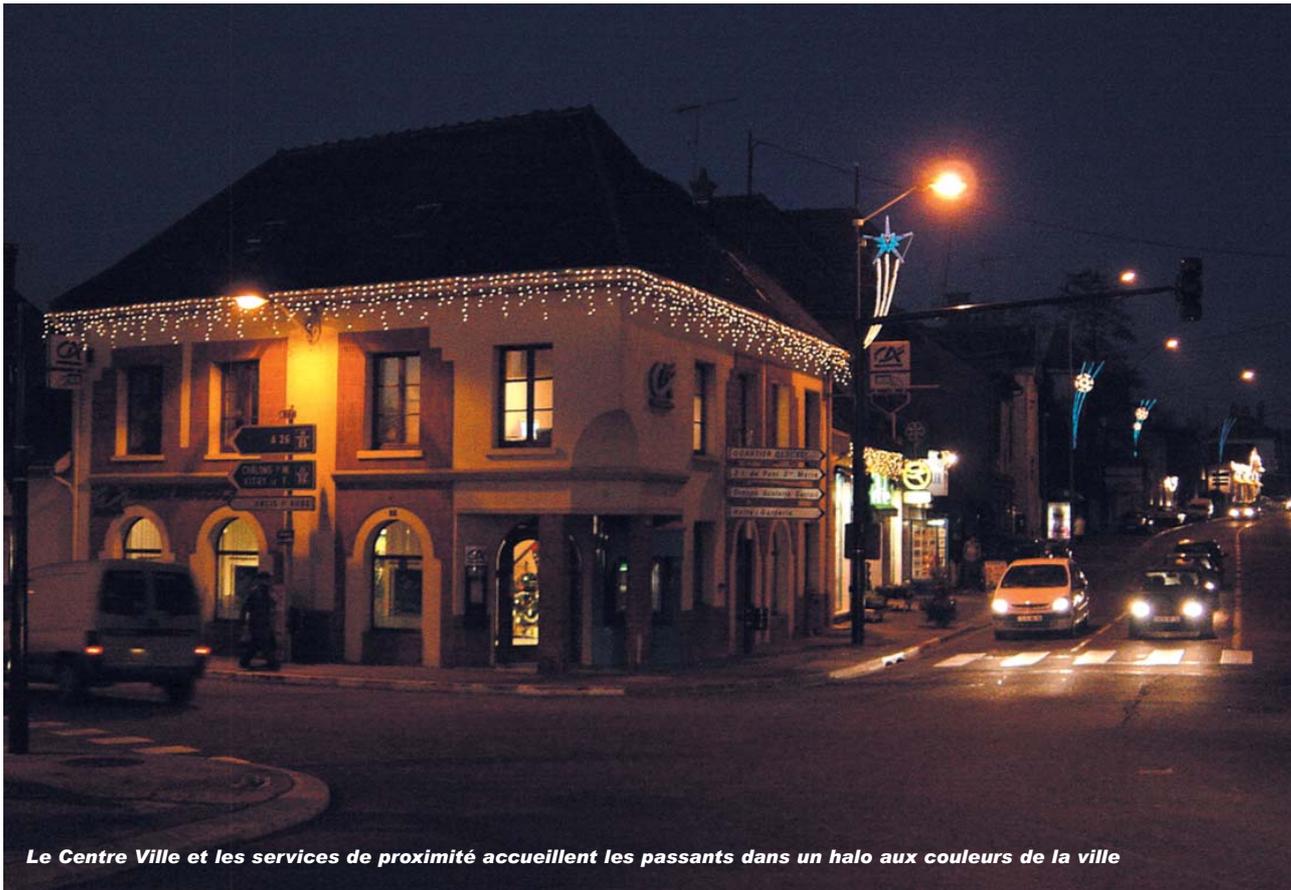
Mettre en valeur les artistes locaux, c'est l'objectif que s'est donné Rachel Muller, maire adjoint chargé de la culture et de la communication. Des talents pontois et locaux seront ainsi réunis en février prochain pour exposer leurs oeuvres. Une troisième édition qui verra les choses en grand puisque le nombre d'exposants a doublé depuis la

création de cette manifestation en 2003. Une opportunité pour les passionnés de faire partager leurs travaux et leurs oeuvres au public. La diversité sera au rendez-vous : peinture, sculpture, aquarelle, dessin, broderie, poterie, émaux, poésie, création de bijoux... Des univers cosmopolites à découvrir sans modération !

Exposition Talents Pontois du 5 au 13 février 2005
Salle des fêtes de Pont-Sainte-Marie
Entrée libre tous les jours de 14 h à 19 h

Illuminations

La ville à l'heure des fêtes



Le Centre Ville et les services de proximité accueillent les passants dans un halo aux couleurs de la ville

A l'occasion des fêtes de fin d'année, la commune s'est parée de mille couleurs pour le plus grand plaisir des Maripontains

Depuis quelques années, la ville donne plus d'ampleur aux traditionnelles illuminations et décorations de fêtes de fin d'année. Ainsi, grâce aux efforts de la municipalité, Pont-Sainte-Marie se pare de mille feux, égayant ainsi les rues principales de la ville.

1,5 km de guirlandes !

Les chiffres parlent d'eux mêmes : sept rues illuminées (Jean Jaurès, Jules Guesde, Charles de Gaulle, Michel Berger, Claude Debussy, Roger Salengro et Place Langlois), 1,5 km de guirlandes, 76 motifs, et 200 mètres de cordons lumineux.

Cette année, une attention particulière a été portée sur la Place Charles de Gaulle avec l'achat de 300 mètres de guirlandes supplémentaires. Ces guirlandes viennent s'ajouter à celles déjà existantes dont les vieilles ampoules ont été remplacées par des ampoules économiques. Un nouveau motif est venu embellir la devanture de la salle des fêtes. Les deux grands sapins rue Jean Jaurès et Place Langlois ont été décorés de nouvelles guirlandes et des motifs ont

été suspendus au dessus du traiteur "Le Cordon Bleu". Des efforts consentis par la ville pour un montant de près de 11 000 euros pour cette année. Pour 2005, la ville souhaite compléter ce dispositif sur d'autres quartiers. De même, au vu du travail des habitants de la commune qui vient compléter la féerie de Noël par l'illumination de leurs maisons et de leurs jardins, la commune souhaite organiser pour 2005 un concours des maisons illuminées. Alors, tous à vos guirlandes !



La Mairie, récemment repeinte en blanc, est étincelante avec ses lumières jaunes et bleues

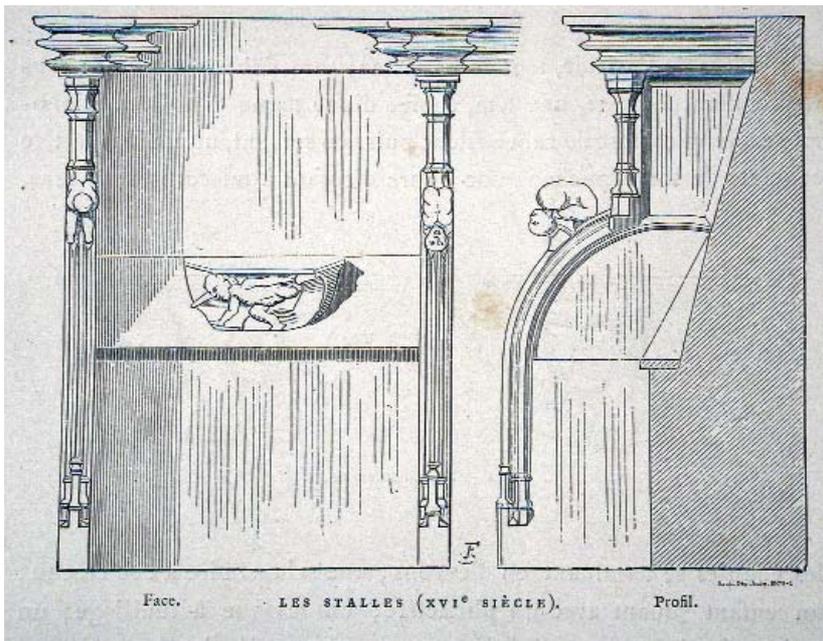
Il était une fois...

Le patrimoine de l'église

Voici un extrait sur le patrimoine de l'église "Notre Dame de l'Assomption". Cet extrait est tiré de l'ouvrage historique publié par la ville "Pont-Sainte-Marie, du village à la ville", disponible en mairie

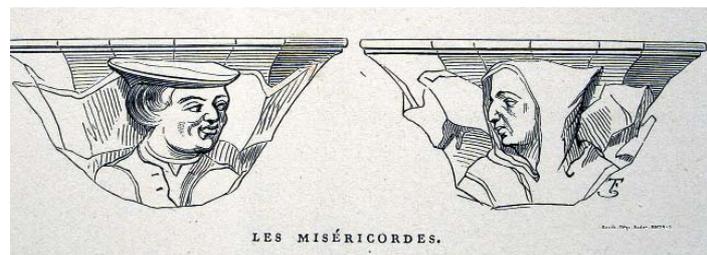
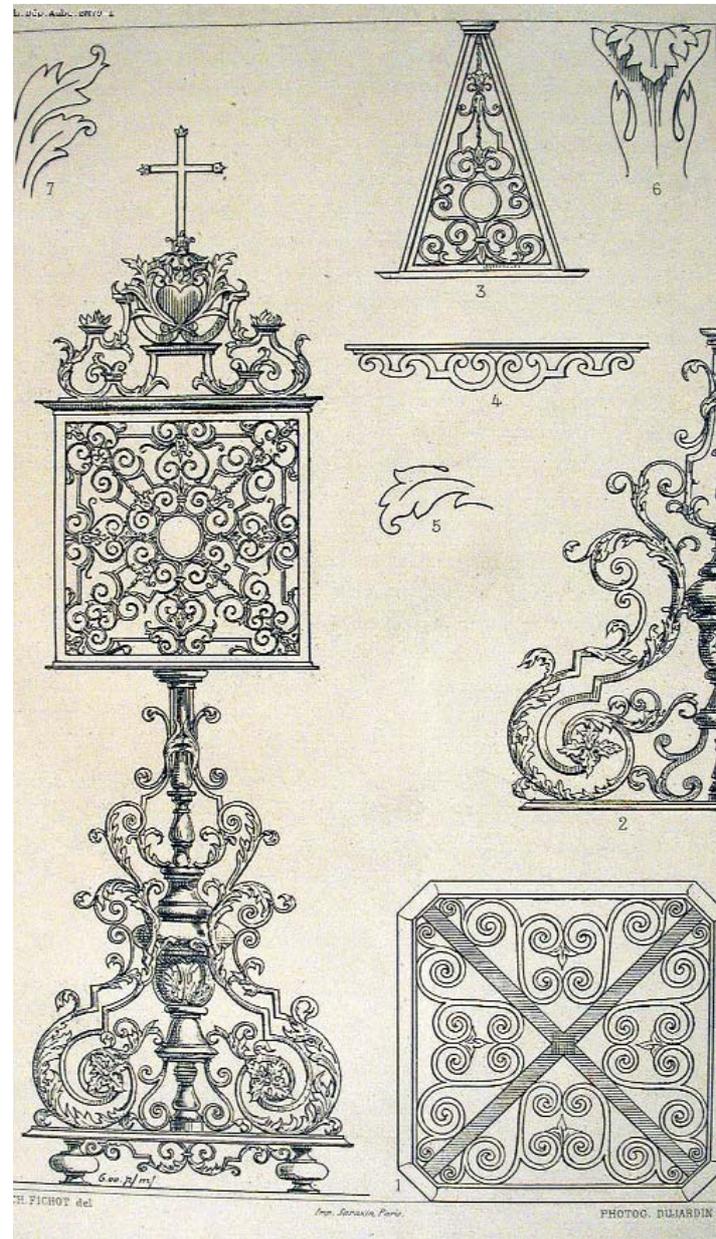
Les stalles

Les stalles conservées des deux côtés du chœur de l'église datent du premier tiers du XVI^{ème} siècle. On suppose qu'elles proviennent d'un ancien couvent troyen. Sur leurs accoudoirs sont sculptés des figures humaines et des animaux fantastiques qui s'enroulent sur eux mêmes. Les miséricordes montrent des bustes de personnages, une salamandre à bec crochu, un enfant qui joue avec un phylactère, un masque recouvert de feuillages et d'autres animaux mystérieux.



Grilles et lutrin

Les grilles du chœur ont été retirées, mais on les retrouve ailleurs dans l'église. Elles formaient, avec la grille de communion, les grilles des bas-côtés et le lutrin, un travail de fer forgé exécuté aux frais de la fabrique en 1771.



A voir

Sorties de janvier à mars

16 janvier

> ASSOCIATION

Loto organisé par l'Amicale des Anciens Elèves de Pont-Sainte-Marie à 15 h 00
SALLE PONT HUBERT

21 janvier

> CHANSONS

Festival "Chante avec l'aggl'o" à 19 h 00
SALLE DES FÊTES



22 janvier

> ASSOCIATION

Assemblée générale du Comité d'Entente A.C à 10 h 00 -
SALLE PONT HUBERT

27 janvier

> ASSOCIATION

Repas mensuel et galette des rois par l'UNRPA à 12 h 00 -
SALLE PONT HUBERT

28 janvier 4 février et 11 février

> NTCI

Atelier d'initiation à Internet organisé par la Bibliothèque municipale "La Tour aux livres" de 16 h à 18 h
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

1^{er} février

> ASSOCIATION

Repas choucroute organisé par le club "Les Aînés" à 12 h 00
SALLE PONT HUBERT

4 au 13 février

> EXPOSITION

"Talents Pontois", Entrée libre et gratuite, tous les jours, de 14 h à 19 h
SALLE DES FÊTES



21 février

> RENCONTRES

"Réflexions sur le cristal", Carte blanche à la création d'artistes organisée par l'association Artfusion. Ce 21 février, Catherine Lanoir et Martine Bouamoud effectueront des danses contemporaines face à des sculptures en cristal de J.F. Lemaire qu'ils auront choisies et mises en scène - 20 h 30 - Entrée 10 euros
SALLE DES FÊTES



24 février

> ASSOCIATION

Assemblée générale du club UNRPA à 11 h 00 suivi d'un repas dansant
SALLE PONT HUBERT

26 février

> ASSOCIATION

Assemblée générale de la ligue des combattants ACPG - CATM à 10 h 00
SALLE PONT HUBERT

26 février

> CARNAVAL FOLK

Carnaval folklorique organisé par l'association Traditions Champenoises - Entrée payante
SALLE DES FÊTES

27 février

> ASSOCIATION

Repas annuel de l'Amicale des Anciens Elèves de Pont-Sainte-Marie à 12 h 00
BOIS DU BON SÉJOUR

1^{er} mars

> ASSOCIATION

Assemblée générale suivie d'un repas organisé par le club "Les Aînés" à 10 h 00
SALLE PONT-HUBERT

7 au 13 mars

> EXPOSITION

Exposition itinérante sur la collecte sélective organisée par le Communauté de l'Agglomération Troyenne - Entrée libre de 14 h à 19 h
SALLE DES FÊTES

4, 11 et 18 mars

> NTCI

Atelier d'initiation à Internet organisé par la Bibliothèque municipale "La Tour aux livres" de 16 h à 18 h
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

9 mars

> BIBLIOTHÈQUE

Mise en route du club lecteurs pour ados (12-15 ans) à 15 h 00
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

19 mars

> ASSOCIATION

Cérémonie du 43^{ème} anniversaire du Cessez le feu en Algérie à 10 h 50
MONUMENT AUX MORTS

26 mars au 3 avril

> EXPOSITION

Exposition de Catherine Monmarson et Jean-François Lemaire sur le thème du corps dans la sculpture et la peinture - Entrée libre de 14 h à 19 h
SALLE DES FÊTES



de mars à mai

> ASSOCIATION

Championnats jeunes départementaux organisés par le Tennis Club Pontois



R

W

I

S

S

O

D

Le recensement 2005



Le recensement de la population permet de connaître la population. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques. Le 20 janvier 2005, des agents recenseurs commenceront leurs travaux. Cette opération, peu contraignante et strictement confidentielle, est essentielle à mieux adapter les décisions publiques et privées à l'évolution de la population.

Toute la population vivant à Pont-Sainte-Marie sera recensée à compter du 20 janvier 2005 et ce, sur une période de quelques semaines.

Une nouvelle méthode de recensement

Depuis janvier 2004, le comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles. Ce nouveau recensement repose sur un partenariat plus étroit entre les communes et l'Insee. Ainsi, les informations produites seront plus fiables, plus récentes et permettront d'adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins (nombre de crèches, d'hôpitaux, de logements, d'établissements scolaires, d'enseignants, etc.).

Pour Pont-Sainte-Marie

Les communes de moins de 10 000 habitants, comme Pont-Sainte-Marie, font l'objet d'une enquête de recensement exhaustive tous les cinq ans. Elles ont été réparties par décret en cinq groupes - un par année civile. Ces groupes ont été constitués sur des critères exclusivement statistiques.

Ainsi, chaque année, l'ensemble des communes de l'un de ces groupes procède au recensement de leur population. Au bout de cinq ans, toutes les communes de moins de 10 000 habitants auront été recensées et 100 % de leur population aura été prise en compte.

A quoi sert le recensement ?

Le recensement permet de mieux connaître la population résidant en France. Il fournit des

statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques (âge, profession, conditions de logement, modes de transport...).

Les résultats du recensement éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (crèches, hôpitaux, établissements scolaires, équipements sportifs...). Ils aident également les professionnels à mieux évaluer le parc de logements, les entreprises à mieux connaître leur clientèle potentielle ou les disponibilités de main-d'oeuvre, les associations à mieux répondre aux besoins de la population.

Comment est réalisé le recensement ?

À partir du 20 janvier 2005, les agents recenseurs déposent à votre domicile les documents suivants :

- > **une feuille de logement**
- > **un bulletin individuel pour** chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé
- > **une notice d'information** sur le recensement et sur les questions posées.

L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires et il les récupère lorsque ceux-ci sont remplis.

Que se passe-t-il en cas d'absence ?

Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin, qui les remettra à votre agent recenseur. Vous pouvez également les retourner directement à votre mairie ou à la direction régionale de l'INSEE.

La France compte près de 36 000 communes de moins de 10 000 habitants, soit environ 30 millions d'habitants. Ces communes ont été réparties en 5 groupes

QUI ?	Un groupe est recensé chaque année, soit plus de 7 000 communes
QUAND ?	Chaque année, en janvier et février
COMMENT ?	Une enquête auprès de la totalité des habitants des communes du groupe En 2004, tous les habitants des communes du premier groupe En 2005, tous les habitants des communes du deuxième groupe ...
COMBIEN ?	En 5 ans, tous les habitants des communes de moins de 10 000 habitants sont enquêtés

n de la France, dans sa diversité et son évolution.

caractéristiques.

premières visites dans notre commune. Cette enquête
la vie du pays puisque les résultats permettront de
notre société



Et pour les personnes vivant en communauté ?

Les communautés (militaires, internes dans les établissements scolaires, détenus...), sont recensées par l'INSEE.

Et pour les personnes sans abri ?

Les personnes sans abri sont recensées par les communes.

Comment identifier un agent recenseur ?

Il dispose d'une carte tricolore qui officialise sa fonction. Elle est signée par le maire et comporte une photographie de l'agent recenseur.

Quel est le rôle des communes dans le recensement ?

Les communes préparent et réalisent les enquêtes de recensement. Notamment, elles recrutent les agents recenseurs et assurent le suivi de la collecte.

Quel est le rôle de l'INSEE ?

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques organise et contrôle la collecte des informations. Il recueille ensuite l'information collectée, exploite les questionnaires et diffuse les résultats à tout public.

Le recensement respecte-t-il la vie privée de chacun ?

Le recensement respecte les procédures approuvées par la Commission Nationale de l'Information et des Libertés (CNIL).

Les questions sont les mêmes pour tous les habitants et les réponses sont confidentielles. Elles sont ensuite transmises à l'INSEE, seul habilité à exploiter les questionnaires. Les informations individuelles collectées servent exclusivement à produire des



Exemple de carte d'agent recenseur

statistiques et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Toutes les statistiques produites sont anonymes. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires et notamment les agents recenseurs, sont tenues au secret professionnel.

Pourquoi des questions si précises sont-elles posées ?

Les questions posées sont indispensables pour avoir une vue globale et fiable de la société française dans sa diversité.

Par exemple, l'adresse du lieu de travail permet d'établir des statistiques sur la distance entre le domicile et le lieu de travail, et d'en déduire les temps de transport de la population active. Ces informations pourront conduire à d'éventuelles décisions en matière d'infrastructures de transport.

Est-il possible de répondre par Internet aux questionnaires ?

Non, le recensement ne se réalise pas via ce support. Mais le site internet de l'INSEE, "insee.fr" vous permet

d'accéder aux informations sur le recensement et d'obtenir les réponses à vos éventuelles interrogations.

Comment connaître les résultats des enquêtes de recensement ?

Les premiers résultats de cette enquête seront disponibles sur le site insee.fr à partir de septembre 2005.

Le saviez-vous ?

Votre réponse est importante.

Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs.

Participer au recensement est un acte civique.

Aux termes de la loi du 7 juin 1951, c'est également une obligation.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez votre mairie au 03 25 81 20 54



**Ci-contre le plan de la commune
avec l'identité des neuf agents
recenseurs intervenants sur les
différents quartiers de la ville**



**Secteur 7
Isabelle POUTOT**



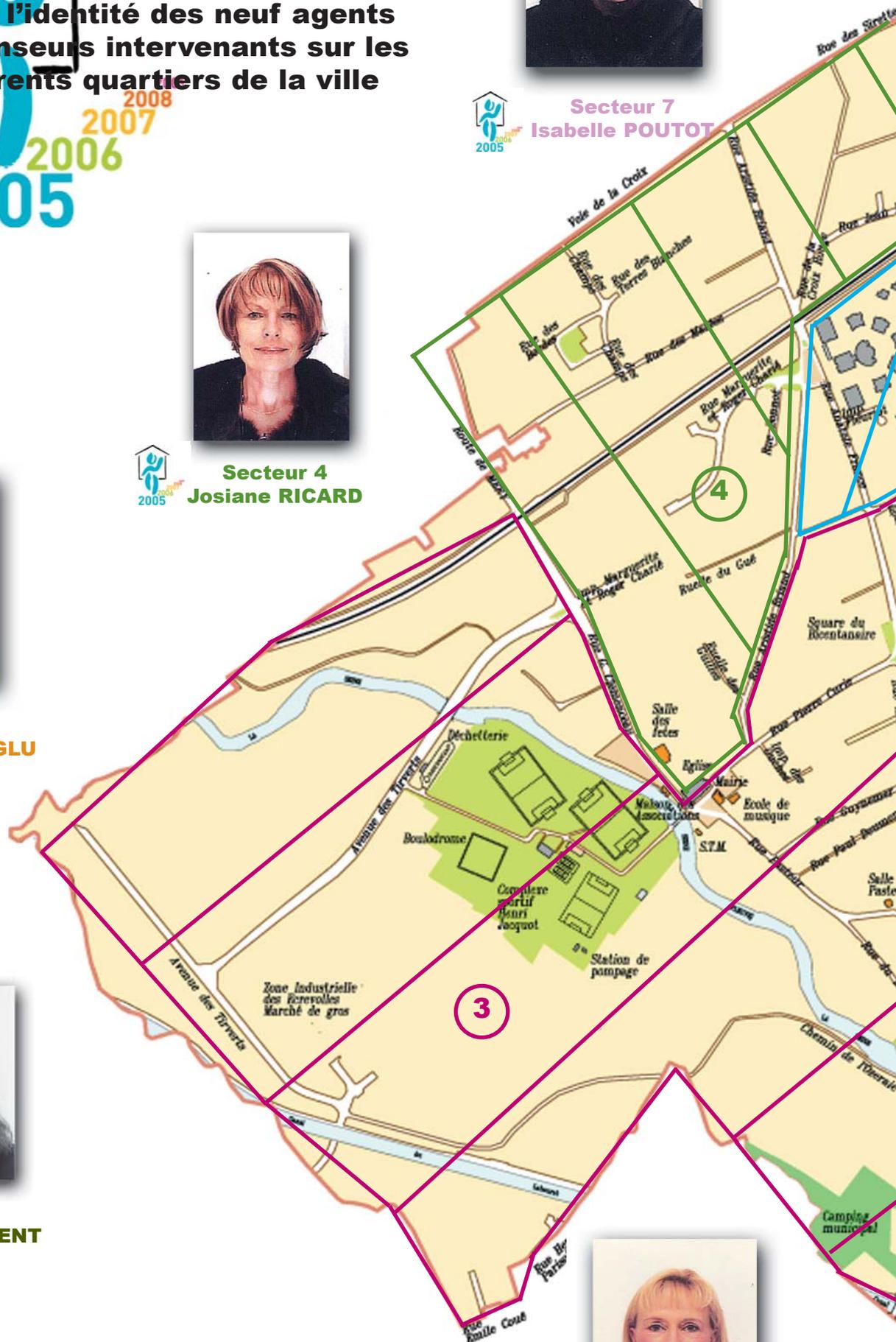
**Secteur 4
Josiane RICARD**



**Secteur 6
Elisabeth KOROGLU**



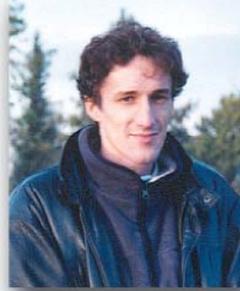
**Secteur 8
Sandrine LAURENT**



**Secteur 3
Françoise LETOCARD**



Secteur 5
Franck WICKERS



Secteur 9
Sandrine TOURNOIS



Secteur 1
Maryse EVRARD



Secteur 2
Mireille VERBEC

Eclairage public

Mise en conformité des installations

Afin de sécuriser les installations d'éclairage public existantes, des travaux de rénovation ont été engagés par la ville

Le Syndicat Départemental d'Electricité de l'Aube (SDEA) vient de terminer les travaux de rénovation de l'installation d'éclairage public des avenues Roger Salengro, Jean Jaurès et Jules Guesde. Cet investissement de 120 000 euros a été voté par le Conseil Municipal afin de sécuriser les installations existantes devenues vétustes. Parallèlement, cette mise aux normes a permis de changer les luminaires et d'installer des réducteurs de tension afin de réaliser des économies d'énergie et d'alléger les dépenses de fonctionnement.

Maîtriser l'énergie

De nouveaux luminaires performants ont remplacé les foyers lumineux installés depuis plus de 30 ans. Cette solution technique a pour conséquence immédiate d'abaisser les consommations d'électricité d'environ 30 %, tout en conservant une uniformité d'éclairage de la chaussée pour assurer confort et sécurité aux usagers de la route.



Jean-Simon Machéré, chef de secteur au SDEA entouré d'André Boucherat, maire adjoint et Michel Skalski, directeur des services techniques municipaux

En complément de cette installation, des réducteurs de tension ont été mis en place dans chaque pied de candélabre. Ce matériel apporte une économie d'énergie supplémentaire d'environ 15 % pour un abaissement d'un quart de la puissance initiale des sources lumineuses.

A l'heure où le développement durable devient une nécessité et une urgence, l'initiative de la municipalité contribue à la préservation de l'environnement : un Kwh non consommé est un Kwh qui ne coûte pas et qui ne pollue pas !

Halte garderie

Changement de direction

Après 19 ans à la direction de la Halte Garderie "La Coccinelle", Fabienne Bouché change d'orientation

C'était son "bébé". En effet, c'est sous l'impulsion de cette infirmière diplômée d'Etat que la halte garderie a pu voir le jour en 1985. Initialement située dans le quartier Debussy, la halte garderie est ensuite transférée au 3 rue Sarrail, à proximité des groupes scolaires. A l'écoute de tous, Fabienne Bouché a su faire évoluer la structure. La restructuration, l'agrandissement et la professionnalisation de ce mode d'accueil a permis d'augmenter son taux d'utilisation. Pour preuve, près de 2 600 heures de fréquentation ont été enregistrées en 2004. Début janvier, Fabienne Bouché a été remplacée par Florence Nicolas, également infirmière diplômée d'Etat. Madame Nicolas vient de la crèche "La



Fabienne Bouché (à gauche), Annick Abramo, vice présidente du CCAS et Florence Nicolas, nouvelle directrice de la halte garderie

Fontaine" à Troyes. Elle aura en charge la réalisation d'un dossier très important pour la ville : la création d'un espace petite enfance dans les années à venir. Quant à Fabienne Bouché, elle a choisi de réorienter sa carrière en travaillant dans l'entreprise "Stelec", gérée par son époux. Bonne chance Fabienne pour votre nouveau challenge !

Déchetterie

Une vignette pour votre véhicule



Un système de contrôle d'accès a été installé à la déchetterie

Les quatre déchetteries de l'agglomération troyenne sont à la disposition des habitants pour le tri et le recyclage des

déchets non collectés en porte à porte. Chaque année, de plus en plus de personnes utilisent ce dispositif, mis en place depuis 1993.

Ainsi en 2003, plus de 100 000 usagers se sont déplacés et près de 20 000 tonnes de déchets ont été collectés.

Un quai supplémentaire

Afin d'offrir le meilleur service possible et de répondre à l'affluence du week-end, la Communauté d'Agglomération Troyenne a engagé des travaux d'aménagement avec la construction d'un 9^{ème} quai pour les déchetteries de Sainte-Savine, Saint-Julien-les-Villas et Pont-Sainte-Marie. De même, elle a prévu l'installation de barrières de protection ainsi qu'un système de vidéo-surveillance.

Contrôler l'accès

Par ailleurs, un système de contrôle d'accès à ces déchetteries a été mis en place. Une vignette autocollante a été délivrée à tous les foyers depuis le 15 octobre 2004. Seuls, les particuliers munis de cette vignette pourront accéder à toutes les déchetteries de l'agglomération. Cette vignette autocollante devra être apposée sur le pare-brise du véhicule pour permettre une identification par les gardiens des déchetteries.

Information et renseignement :
Communauté d'Agglomération Troyenne : Tél. 03.25.45.27.27.

Attention : une seule vignette est délivrée par foyer

Environnement

Stop aux déjections canines !

En service depuis début octobre sur l'île Beauséjour, ce nouveau mobilier urbain va rendre service aux propriétaires de chiens

Le nouveau type de mobilier urbain pour la lutte contre les déjections canines est composé d'un distributeur gratuit de sacs spéciaux "ramasse crottes" en papier recyclable et biodégradable. Muni également d'une poubelle, il permet à tous les propriétaires de chiens de ramasser et de jeter les déjections de leurs animaux. Installé sur un site sécurisé et agréable, il permettra aux amis des chiens de respecter la ville.



Rétrospective de ces derniers mois

Exposition de masques africains

C'est dans le cadre de l'activité "Des mains et des mots" que des enfants de la commune ont pu exposer leurs réalisations à la Bibliothèque Municipale "La Tour aux Livres". Aidés par Jacob Diboum, ils ont réalisé des masques sous l'égide d'Armelle Pillot, responsable de la bibliothèque et d'Odile Tartary, intervenante à la bibliothèque des écoles. Cette opération permet à la bibliothèque de s'ouvrir et de mettre en place des activités complémentaires. Une manière d'appréhender la vie et la relation avec les autres et les autres cultures.



11 novembre

Soucieuse de perpétuer le devoir de mémoire, la municipalité a invité à l'occasion de la cérémonie du 11 novembre la jeune génération maripontaine. Tout d'abord, Alexandre Delanchy a lu le message du ministre délégué aux Anciens Combattants. Puis, Mélissa Di Puerto et Elisabeth To, Conseillers Municipaux Enfants ont quant à elles, fait lecture du communiqué de l'Union Française des Associations de Combattants et Victimes de Guerre (UFAC). L'appel aux "morts pour la France" a été énoncé par deux collégiens, Jean Sauvegrain et Julien Mance. Une conférence sur la Marne présentée par Christian Lambart et Piero Cavalleri est venue compléter ce devoir de mémoire.



Fête du CEL

Dans le cadre du Contrat Educatif Local, une trentaine d'enfants ont présenté un spectacle de fin d'année au gymnase des écoles. L'atelier "Initiation au cirque" a présenté des exercices de jonglerie, d'acrobatie, de magie et de sculptures sur ballons. Les enfants de l'atelier "danse classique" ont eux, évolué au son de la musique dans des chorégraphies aériennes. Les activités du CEL ont lieu tous les jours dans les deux écoles et sont sous la responsabilité de Blandine Mouton, chargée du périscolaire.

Rétrospective de ces derniers mois



Mosaïques

La très attendue semaine culturelle Mosaïques s'est articulée cette année autour de quatre pôles. Tout d'abord, la manifestation a débuté avec un spectacle pour enfants interprété par la Compagnie "La Boite Noire". Puis une exposition accueillant huit artistes renommés a investi la salle des fêtes durant une semaine. Entre temps, deux conférences guidées par Christian Norbergeen ont ravi les amoureux de l'histoire de l'art. Pour finir, la "Compagnie des Tournesols" et leurs "Dérapages" a amusé le public venu nombreux, avec une série de sketches alliant dérision et humour.



Journée du patrimoine

Comme chaque année, la ville a ouvert au public l'église Notre Dame de l'Assomption dans le cadre des Journées du Patrimoine. Pour l'occasion, Laurence Marquet de l'Office de Tourisme de Troyes a commenté les principales caractéristiques de l'édifice dans une visite guidée d'une heure trente. Ensuite, Jean-Marie Meignien, organiste, a donné un concert sur l'orgue récemment restauré. Une journée dédiée à la mise en valeur de l'une des plus belles églises de la région.



Repas et colis de fin d'année Honneur aux aînés



Que d'effervescence à la salle Pont-Hubert !

Afin de remercier nos aînés pour les services qu'ils ont rendu à la collectivité durant de nombreuses années, le Centre Communal d'Action Sociale offre chaque année un repas et un colis

Près de 260 personnes se sont retrouvées à la salle Pont-Hubert le 24 novembre dernier, autour d'un délicieux repas de fin d'année confectionné par le Bois du Bon Séjour. "Ce geste d'amitié et de reconnaissance, nous le devons pour toutes les actions que vous avez pu mener les uns et les autres pendant de longues années au service de la collectivité, tant dans le domaine associatif que pendant les moments tragiques qu'a connu notre pays" a souligné Pascal Landréat. Avant de rendre hommage aux deux doyens du jour, Paulette Henriot, 89 ans, retraitée de l'Education Nationale et Victor Fort, 92 ans, ancien prisonnier de guerre et musicien dans l'harmonie pendant 25 ans.

531 colis distribués

La distribution des colis le 15 décembre dernier, est venue compléter ce repas. Quelques 531 coffrets gourmands ont été remis par les membres du CCAS, du



Le doyen Victor Fort, 92 ans, honoré par Annick Abramo, vice présidente du CCAS



La doyenne Paulette Henriot, 89 ans, honorée par André Boucherat, maire adjoint chargé des sports et de la vie associative

Conseil Municipal et des bénévoles. Cette année, la municipalité a innové en offrant un colis individuel composé d'un repas festif de qualité, présenté dans une mallette en osier. Un bon d'achat auprès de quelques commerçants maripontains a également été rajouté en complément.



Monsieur le Maire en personne est venu distribuer les colis de fin d'année

Veillée champenoise

Un retour en arrière nostalgique



La révolte des vignerons

Pour la seconde année, l'association "Tradition Champenoise" a organisé une veillée champenoise à la salle des fêtes

A gauche, un petit intérieur avec cheminée, mobilier campagnard d'époque, avec une grand-mère, un grand-père et quelques voisines s'affairant à des travaux d'aiguilles. C'est dans un dialecte champenois que le couple se

remémore sa jeunesse et la vie du village. A droite, la place du village où se sont déroulés les événements importants d'une année : les maïs, le 14 juillet, les moissons et la révolte des vignerons. Sur un rythme alerte, les scènes se sont enchaînées, tantôt sous forme de contes, tantôt sous forme de danses ou encore sous forme de récits. Pendant plus de deux heures, les associations "Jeune Champagne" de Troyes, "Les Chenevotots" de Saint-André-les-Vergers, "Les Ribocortins" de la Rivière de Corps, "Les Piantous" des Noës, les danseurs et la chorale des "Jolivettes" de Reims et "Lou Champaignat" ont fait revivre la vie de notre région pour le plus grand plaisir du public.



Un retour en arrière qui a conquis le public

Photo de classe

Ecole des filles de 1950

De haut en bas, et de gauche à droite

Louissette Gamichou,
Michèle Vallée,
Joëlle Kirschner,
Béatrice Michel,
Pierrette Pérard,
Josette Maitre,
Marie-Claire Brungard,
Nicole Spohr,
Danielle Espagnon,
Michèle Cousin,
Nicole Kirschner,
Nicole Gonthier,
Claudine Brut,
Nicole Collot,
Monique Alanièce



Personnel communal

Un nouveau visage à la mairie

En fonction depuis le 1^{er} janvier, Rémi Erler est en charge des politiques de la ville

Originaire de la Seine-Maritime, Rémi Erler, 42 ans, est arrivé dans l'Aube dans les années 80. Très jeune déjà, il est attiré par le journalisme et il débute sa carrière professionnelle dans un quotidien de notre département. En 1989, il intègre la mairie de Troyes au service communication, où il met à profit son expérience de journaliste durant sept ans. En 1996, il poursuit son parcours au sein de la Communauté de l'Agglomération Troyenne où il exerce différentes missions dont celle de responsable politique de la ville. En ce début d'année, il est embauché au cabinet du Maire de Pont-Sainte-Marie en qualité de responsable des politiques de la ville. Il a notamment en charge d'assurer la coordination avec les



partenaires institutionnels (Etat, CAT, Europe, Conseil Régional, Conseil Général...) qui travaillent avec la ville.

Accueil des enfants

Une Prestation de Service Unique pour tous les parents



Applicable depuis le 1^{er} janvier 2005 dans toutes les structures d'accueil, la Prestation de Service Unique donne plus de souplesse dans la garde des enfants

La PSU a pour but d'inciter les crèches et les haltes garderies à améliorer leur taux d'occupation en s'ouvrant à des accueils plus souples. De plus, elle doit permettre de pratiquer des tarifs proportionnels aux revenus des parents. Mais la grande nouveauté de cette convention est la signature d'un contrat entre les parents et la structure pour un accueil régulier et donc prioritaire. Les accueils ponctuels ou occasionnels ne sont pas soumis à contrat mais se font dans la limite des places disponibles. Les parents s'engagent sur un nombre d'heures par semaine et un nombre de semaines de présence de leur enfant pour l'année. A Pont-Sainte-Marie, la mise en place de la PSU est actuellement en cours. Mais nous aurons l'occasion d'y revenir dans le prochain journal municipal qui paraîtra en avril prochain.

Si vous avez des questions à ce sujet, n'hésitez pas à contacter Florence Nicolas, directrice de la Halte Garderie "La Coccinelle" qui répondra à toutes vos interrogations.

Halte Garderie "La Coccinelle"
Rue Général Sarrail
10150 Pont-Sainte-Marie
03 25 80 30 23



Afin d'être au plus proche des habitants de la ville, Régie Service vient de créer le premier correspondant "énergie" de la région

La mission du correspondant "énergie" consiste à assurer un relais par une présence de proximité et de conseils en matière d'économie d'énergie, de gestion de consommation d'électricité et de gaz ainsi que de paiement de factures" explique Jean-Jacques Mordin, responsable de Régie Service et à l'initiative de cette création de poste. Le correspondant "énergie" oriente les familles en difficulté vers les services d'EDF et de Gaz de France, avant que celles-ci ne trouvent en situation d'impayés. Il oriente également les familles vers les services sociaux lorsque celle-ci est dans l'incapacité de régler leurs factures. Ainsi un dossier est constitué en vue d'obtenir des aides sur le Fond Solidarité

Pour en savoir plus, rendez vous sur le site internet d'EDF. Vous y trouverez des simulations, des conseils et des astuces pour maîtriser votre budget, ainsi que la visite d'une maison virtuelle et ses astuces afin de mieux profiter de vos appareils électriques et mieux les utiliser

<http://particuliers.edf.fr>

Energie Départemental. "Le correspondant "énergie" agit en amont, avant que la situation soit dramatique. Il a un rôle de pré-prévention" ajoute Marie-Laure D'Abzac, correspondante énergie sur l'agglomération. En effet, Régie Service s'est aperçue que des situations peuvent se gérer bien avant d'arriver au service contentieux ou social d'EDF.

Parallèlement lors des visites de logements, le correspondant "énergie" peut détecter des situations à risque en matière de sécurité des installations intérieures d'électricité et de gaz (surcharge de prises électriques, fils nus dangereux, qualité des flexibles de gazinière, matériels non conformes aux normes...).

Enfin, le correspondant est aussi chargé de contacter les familles en difficulté ou susceptibles de le devenir, en vue de les accompagner de façon personnalisée (limitation de la consommations d'énergie, réduction du montant des factures...)

**Vous pouvez joindre le correspondant énergie Marie-Laure D'Abzac
06 73 89 91 96**

du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h.

Le rendez vous se fera dans votre régie de quartier ou à votre domicile.

Elle intervient sur les secteurs de Pont-Sainte-Marie, Point du Jour, Saint-André les Vergers, Marot/Blanqui et les quartiers ZUS de la Chapelle Saint Luc

S.O.S. amitié

Un cycle de formation à l'écoute sera mis en place au 1^{er} trimestre 2005 sur 5 soirées. Il est proposé gratuitement à toute personne désirant se mettre au service de S.O.S Amitié Troyes, en qualité d'écouter bénévole.

S.O.S Amitié est une association reconnue d'utilité publique régie par la loi 1901 et qui offre une écoute téléphonique 24 h sur 24, dans l'anonymat à tous ceux qui éprouvent diverses difficultés.

Les personnes intéressées qui veulent rejoindre une équipe chaleureuse et motivée doivent adresser leur candidature à :

S.O.S AMITIE TROYES
BP 186
10006 TROYES CEDEX



Une conférence débat est organisée sur le thème de la prévention du suicide le vendredi 4 février 2005 à 20 heures à l'Amphithéâtre de la Faculté de Troyes, place du Préau - Entrée gratuite

Ramassage des encombrants par la société Dectra

Date de ramassage des encombrants pour toute la commune :
Les jeudis 14 avril, 13 juillet, 13 octobre 2005.

Pour le quartier Debussy uniquement :
Les jeudis 10 février, 10 mars, 12 mai, 9 juin, 11 août, 8 septembre, 10 novembre et 8 décembre 2005.

Les gros objets sont à sortir la veille au soir du passage de la société Dectra

Rappel des encombrants : objets meubles vétustes (vieux mobiliers, appareils électroménagers, cuisinière, matelas...), les résidus de bricolage familial dans la limite d'un sac de 50 kg maximum par foyer et par an, les récipients ayant contenu des liquides doivent être présentés propres et vides à la collecte.

J'aime mon chien

J'aime ma ville



Je ramasse !

Votre mairie met gratuitement à votre disposition sur l'île Beauséjour un distributeur de sacs spéciaux "ramasse crottes" muni d'une poubelle qui vous permettront de ramasser les déjections de votre compagnon et de les déposer.

Pour une ville où il fait bon vivre, faites un geste citoyen, pensez à ramasser !

Ville de Pont-Sainte-Marie

Stop à la publicité dans les boîtes aux lettres



Afin de limiter la croissance constante de la quantité des imprimés publicitaires et journaux gratuits dans vos boîtes aux lettres, il vous suffit d'apposer cet autocollant sur votre boîte aux lettres. Ces autocollants sont désormais disponibles en mairie et auprès des services techniques.

MARCHÉS PUBLICS - DÉLÉGATION AU MAIRE POUR LES MARCHÉS INFÉRIEURS À 230 000 EUROS

Il a été proposé d'accorder à Monsieur le Maire la délégation suivante :

Prendre toutes décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services d'un montant inférieur à 230 000 euros H.T pouvant être passés selon la procédure adaptée lorsque les crédits sont inscrits au budget.

20 voix pour, 5 voix contre, 1 abstention

SYNDICAT DES EAUX - MODIFICATION DES STATUTS

Il a été proposé d'accepter les modifications de statuts du syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable de Pont-Sainte-Marie/Lavau/Creney.

20 voix pour, 6 voix contre

SYNDICAT DES EAUX - ÉCHANGE DE TERRAINS

Il a été proposé d'approuver les décisions du Comité Syndical sur l'échange des terrains (le terrain sur lequel est implanté la station de pompage du stade contre les terrains sur lesquels sont implantés la station de la voie aux vaches ainsi que le château d'eau désaffecté avenue Jules Guesde), de s'engager à inscrire au budget 2005 les sommes nécessaires au règlement des frais de notaires et de géomètres et d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte en question.

20 voix pour, 6 abstentions

INTÉGRATION DE VOIRIE DANS LE DOMAINE COMMUNAL

Il a été proposé de soumettre à enquête publique dans les formes réglementaires l'incorporation dans le domaine public communal des rues des Bruyères et des Bergeronnettes y compris les espaces verts

- de charger Monsieur le Maire de désigner un commissaire enquêteur et l'autoriser à régler la dépense correspondante.

- de s'engager à inscrire au budget 2005, la somme nécessaire à cette opération.

Adopté à l'unanimité

S.D.E.A. INSTALLATION DE BOÎTIERS DE RACCORDEMENT POUR ÉCLAIRAGE/ILLUMINATIONS

Il a été proposé de :

- demander au SDEA la réalisation des travaux pour le raccordement à l'installation communale d'éclairage public pour la pose de guirlandes lumineuses rue Pasteur.

- s'engager à ce que la participation de la Ville soit versée au SDEA, Maître d'Ouvrage, sur présentation d'un décompte définitif, dans les conditions des délibérations n° 6 du 13 février 1998 et n° 1 du 8 juillet 2004 du Bureau du SDEA. Cette participation est

évaluée provisoirement à 320 Euros.

- que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2005.

- demander au SDEA de désigner s'il y a lieu le coordonnateur pour l'hygiène et la sécurité du chantier, celui-ci étant rémunéré par le SDEA pour cette mission.

Adopté à l'unanimité

RECENSEMENT DE LA POPULATION - RECRUTEMENT ET RÉMUNÉRATION DES AGENTS

Il a été proposé de procéder au recrutement de 9 agents recenseurs et de fixer la rémunération des agents recenseurs comme suit :

- Bulletin individuel : 0,90 euros (0,82 euros en 1999)
- Feuille de logement : 0,45 euros (0,41 euros en 1999)
- Dossier immeuble collectif : 0,45 euros (0,41 euros 1999)
- Bordereau de District : 4,15 euros (4,11 euros en 1999)
- Séance de Formation : 16,20 euros (16,16 euros en 1999)

De plus, il a été proposé d'autoriser le Maire à verser aux agents recenseurs une prime en fonction de la qualité du travail effectué, dans la limite des crédits ouverts. (La rémunération totale des agents recenseurs, charges sociales comprises ne devant pas excéder la dotation qui nous est attribuée soit 9 543 euros.

Adopté à l'unanimité

PERSONNEL COMMUNAL - MODIFICATION DU PROTOCOLE DES 35 HEURES

Il a été proposé d'approuver la nouvelle rédaction du protocole des 35 heures du personnel communal et de le mettre en application au 1^{er} janvier 2005.

15 voix pour, 6 voix contre et 5 abstentions

MARCHÉS D'ASSURANCES - SIGNATURE DES MARCHÉS

Il a été proposé de retenir pour le lot n°1 la compagnie d'assurance S.M.A.C.L. pour un montant de 17 257,91 euros TTC / an

- de retenir pour le lot n°2 la compagnie d'assurance

- S.M.A.C.L. pour un montant de 1 868,24 euros TTC / an

- de retenir pour le lot n°3 la compagnie d'assurance

- S.M.A.C.L. pour un montant de 2 277,56 euros TTC / an

- de retenir pour le lot n°4 la compagnie d'assurance

- C.A.C.E.P. pour un montant de 54 599,96 euros TTC /an

- de retenir pour le lot n°5 la compagnie d'assurance

- S.M.A.C.L. pour un montant de 1 325,78 euros TTC / an

- et d'autoriser Monsieur Le Maire à signer les contrats correspondants.

Adopté à l'unanimité

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU C.E.P.A.T

Il a été proposé d'attribuer une subvention de 314,71 euros au C.E.P.A.T. pour 2004

Adopté à l'unanimité

NAISSANCES



Hanya DIFALLAH, née le 06 septembre 2004,
Nathan HAUDOST, né le 13 septembre 2004
François GUILLEUS, né le 22 septembre 2004
Marin HÉBERT, né le 5 octobre 2004
Samira CHATELET, née le 7 octobre 2004
Ali LAANAYA, né le 14 octobre 2004
Lola BALSAMO, née le 16 octobre 2004
Sophie VINCENT, née le 23 octobre 2004
Timoté SISOUTHAM, né le 26 octobre 2004
Gabin ROTHIER, né le 27 octobre 2004
Adrien DEFER, né le 31 octobre 2004
Jenifer LABBÉ, née le 13 novembre 2004
Manon TOMOLILLO, née le 25 novembre 2004
Chéria-Belle NYAMUGUSHA, née le 26 novembre 2004
Coralie BERTRAND, née le 29 novembre 2004
Lenny GRANDIN, né le 1er décembre 2004
Trévor PAGUSSU, né le 2 décembre 2004
Lucie RANDRIAMALALA, née le 3 décembre 2004
Shana YOT, née le 3 décembre 2004
Sira KEITA, née le 3 décembre 2004
Manoël THIÉBAULT, né le 16 décembre 2004
Camille BRIYS, née le 24 décembre 2004
Célia BLOQUÉ, née le 26 décembre 2004
Alyssia ROTA, née le 27 décembre 2004

MARIAGE



Mariage du 7 août 2004 de Ludovic BERNARDON et de Sophie ARTÉLÉSA
Mariage du 4 septembre 2004 de Eric GIANI et de Marie-Thérèse BLAISOT
Mariage du 11 septembre 2004 de Rudi PLUOT et de Aurore STAPF
Mariage du 2 Octobre 2004 de Michaël WEBER et de Angélique DÉGOUT
Mariage du 20 Novembre 2004 de Sébastien PACHECO-PIRES et de Séverine UNTERWALD

DECES



Madeleine FERRAND veuve FAVRE, 90 ans, décès du 3 septembre 2004 à Pont-Sainte-Marie
René LHEUREUX, 88 ans, décès du 4 septembre 2004 à Pont-Sainte-Marie
Marie Louise BUTEAU, 88 ans, décès du 24 septembre 2004 à Troyes
Odette DEGOIZE veuve HAUSSLER, 78 ans, décès du 27 septembre 2004 à Troyes
Laurine MICHELIN, 5 ans, décès du 28 septembre 2004 à Besançon (Doubs)
Bleuette BONNIN veuve BIRON, 84 ans, décès du 1er octobre 2004 à Pont-Sainte-Marie
Bernard FÈVRE, 94 ans, décès du 2 octobre 2004 à Pont-Sainte-Marie
Salvatore CARELLI, 87 ans, décès du 30 septembre 2004 à Troyes
André BRICHE, 86 ans, décès du 15 octobre 2004 à Pont-Sainte-Marie
Martial THIBAUT, 63 ans, décès du 11 octobre 2004 à Troyes
Marie HANRIOT, 83 ans, décès du 16 octobre 2004 à Pont-Sainte-Marie
Pierre LAURENÇOT, 81 ans, décès du 15 octobre 2004 à Troyes
Roger SALOMON, 68 ans, décès du 17 octobre 2004 à Troyes
Odette BORRY veuve GOUMET, 92 ans, décès du 24 octobre 2004 à Pont-Sainte-Marie
Charlotte GRAVEY veuve DEBURE, 92 ans, décès du 24 octobre 2004 à Pont-Sainte-Marie
Rose FAGNÈRE veuve SIMONNOT, 87 ans, décès du 10 novembre 2004 à Pont-Sainte-Marie
Carmen SALVADO, 86 ans, décès du 17 novembre 2004 à Pont-Sainte-Marie
Jeannine SEPTIER veuve CONTANT, 81 ans, décès du 3 décembre 2004 à Pont-Sainte-Marie
Jean MORLOT, 76 ans, décès du 1er décembre 2004 à Paris 18ème arrondissement
Cidalia PEREIRA épouse BENTO, 67 ans, décès du 16 décembre 2004 à Troyes
Van Chinh PHAM, 52 ans, décès du 18 décembre 2004 à Troyes
Marceau LAURAIN, 95 ans, décès du 25 décembre 2004 à Pont-Sainte-Marie
Madeleine SOURD épouse CHUTRY, 98 ans, décès du 25 décembre 2004 à Pont-Sainte-Marie
Renée BIR veuve WISSLER, 85 ans, décès du 30 décembre 2004 à Pont-Sainte-Marie